

Innovation et excellence en éducation



Éducation
internationale

Coopérative de services de développement
et d'échanges en éducation

rapport annuel
2004-2005

Conception graphique et impression

Sophie Lederman • Concept'Zowie
info@conceptzowie.com
www.conceptzowie.com

Publié par :

Éducation internationale
1001, avenue Bégon
Case postale 490
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-4667
Télécopieur : (418) 651-2574
Courriel : info@education-internationale.com
Site Internet : www.education-internationale.com

Document : 106-02

Dépôt légal – 4^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Note - La forme masculine est utilisée dans ce document sans discrimination et désigne aussi bien les femmes que les hommes.



SOMMAIRE

Mission	3
Rapport du président	4
Instances décisionnelles de la Coopérative	6
Assemblée générale des membres	6
Assemblée générale annuelle	6
Conseil d'administration 2004-2005	6
Membres du conseil d'administration 2004-2005	7
Rapport du directeur général	8

ÉTATS FINANCIERS

Sommaire des orientations et activités	11
Orientation 1 : Accroître la portée internationale des membres	12
Orientation 2 : Consolider le fonctionnement de la Coopérative	13
Principales réalisations en 2004-2005	14
Accueil de délégations étrangères au Québec	15
Démarchage et promotion du savoir-faire québécois	16
Mobilité et échanges	16
Service aux membres	18



« ÉDUCATION INTERNATIONALE »

COOPÉRATIVE DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉCHANGES EN ÉDUCATION

Éducation internationale est une coopérative de services de développement et d'échanges en éducation constituée selon les dispositions de la Loi sur les coopératives (L.R.Q. c. C-67.2) le 24 avril 2001.

Les commissions scolaires et autres organismes du milieu de l'éducation ont regroupé leurs ressources pour offrir leur expertise au niveau international, dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Ensemble, les membres de Éducation internationale sont responsables, dans leurs champs de compétence, de plus de 75 % des besoins du Québec.

Éducation internationale a été créée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, selon les dispositions de la Loi sur les coopératives, pour

mettre à la disposition de tous les intervenants en éducation et en formation professionnelle et technique près de 150 ans d'expérience, d'excellence et d'innovation continue dans l'évolution du système d'éducation du Québec et le développement socio-économique des collectivités.



« MISSION

Coordonner, appuyer et représenter les membres dans leurs activités de coopération et de développement international :

- afin de leur permettre de participer activement au développement durable de systèmes d'éducation et de travailler à les rendre accessibles à tous partout dans le monde;
- afin de leur permettre de réaliser des programmes d'échanges et de stages d'enseignants et d'étudiants aux plans linguistique, professionnel et culturel.



« RAPPORT DU PRÉSIDENT »

Auparavant membre du conseil d'administration de notre coopérative, la présidence m'a permis de relever plusieurs défis. Il m'a fallu prendre la relève de M. Jean-Marc Tisseur qui possédait une expérience pertinente et solide dans le domaine de la coopération et du développement international. De plus, la conjoncture a fait en sorte que le nombre de nouveaux venus dans notre équipe était plus élevé que celui de ceux qui renouvelaient ou qui continuaient leur mandat, ce qui aurait pu poser des défis quant à la réalisation du plan d'action de Éducation internationale.

MOTIVATION ET DÉFI

Dans un premier temps, j'ai convenu qu'il fallait consolider notre équipe en misant sur la motivation et le goût du défi que possèdent les membres de notre conseil. Même avec peu d'expérience sur le plan international, j'ai rapidement senti le grand intérêt de mes collègues à exporter l'expertise des commissions scolaires du Québec en matière d'éducation et à participer, pour leur personnel et leurs élèves, à des projets de coopération internationale. À cet égard, je tiens à souligner l'appui constant et sans réserve du ministère des Relations internationales du gouvernement du Québec envers Éducation internationale et je remercie M. Patrice Lafleur dont les implications au sein de notre conseil d'administration ont largement contribué à développer la crédibilité de notre coopérative.

COOPÉRATIVE

Notre coopérative étant relativement récente, il est important pour les membres du conseil d'administration de s'assurer que les décisions qu'ils sont appelés à prendre soient éclairées et qu'elles appuient les orientations énoncées dans notre mission. En plus de faire face à un environnement de plus en plus compétitif où il est difficile de prendre sa place, il nous apparaît tout aussi important d'être vigilant quant aux attentes des commissions scolaires du Québec qui investissent dans notre coopérative. Pour des raisons conjoncturelles, les retombées directes et indirectes ne sont pas toujours au rendez-vous dans l'agenda de la coopérative et, par ricochet, dans celui des commissions scolaires membres. Un effort particulier dans les communications avec nos membres apparaît pour ces raisons dans le plan d'action de la Coopérative.

LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires membres de Éducation internationale sont toujours désireuses de participer à la prospérité de notre coopérative. Les membres savent que ce processus est souvent long, sinueux et plein de défis inattendus. Les problématiques engendrées par la nature même de notre projet de mieux servir les intérêts de nos clientèles requiert une expertise stratégique. Il m'apparaît important à cette étape-ci de mon rapport de souligner la grande qualité du travail de M. Jean-Pierre Hillinger et de l'équipe qui l'appuie. Le dévouement de notre personnel joue un rôle de premier plan pour l'atteinte de nos objectifs et je nous considère privilégiés de pouvoir profiter de leurs contributions professionnelles.

OBJECTIFS

Au niveau de la représentation, j'ai été appelé à rencontrer les représentants du ministère des Relations internationales et ceux de la Direction de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de discuter de l'accueil des délégations étrangères au Québec.

J'ai également rencontré les représentants de la Délégation du Québec à Paris dans le cadre de la préparation d'une activité internationale sur l'intégration des communautés culturelles dans l'école publique de la francophonie.

Une rencontre a également eu lieu avec une délégation de Madagascar, présidée par le premier ministre du Québec et le président de ce pays afin de faire la promotion de Éducation internationale.

J'ai participé à un groupe de travail avec des représentants de l'île Maurice pour établir des contacts afin de positionner l'expertise de Éducation internationale.

Je participé également à la Mission Québec-Chine qui été présidée par le premier ministre du Québec à la fin de septembre afin d'établir des relations bilatérales avec des acteurs du réseau chinois de l'éducation et d'intégrer leurs réseaux de communications et de développement.

Afin de réaliser le plan de relations publiques de la Coopérative, j'ai participé à des activités promotionnelles et sociales.



Bernard Dufourd
Président du conseil d'administration



« INSTANCES DÉCISIONNELLES DE LA COOPÉRATIVE »

Comme il est défini dans la Loi sur les coopératives (L.R.Q. c. C-67.2) et dans ses règlements généraux, la Coopérative est constituée d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

L'assemblée générale est composée des délégués des membres répondant aux exigences des règlements généraux de la Coopérative. Elle regroupe des commissions scolaires et autres organismes de l'éducation francophones et anglophones du Québec et des autres provinces.

Les règlements généraux de la Coopérative stipulent que le conseil d'administration est composé des représentants suivants :

- **sept administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires francophones de la province de Québec;
- **un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires anglophones;
- **deux administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des organismes ou conseils scolaires des autres provinces;
- **un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les autres organismes;
- **deux administrateurs** délégués de la Fédération des commissions scolaires du Québec et désignés par son bureau de direction;
- **un administrateur** délégué de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et désigné par cet organisme.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les 28 et 29 octobre 2004 à l'occasion de l'assemblée générale de ses membres, Éducation internationale comptait 52 membres.

MEMBRES RÉGULIERS

- 47 commissions scolaires du Québec;
- la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);
- le Centre des moyens d'enseignement du Québec international inc. (CEMEQ);
- la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS);
- la Société de formation à distance (SOFAD).

MEMBRES ASSOCIÉS

- le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;
- l'Association des collèges communautaires canadiens.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

Le conseil d'administration est composé de douze administrateurs élus par l'assemblée générale. Le directeur de la Direction des Affaires internationales et canadiennes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, siège au conseil, à titre de membre associé.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

Bernard Dufourd, président

Directeur des services éducatifs au secteur adulte,
à la formation professionnelle et au centre de formation
aux entreprises

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Michel Gravel, vice-président

Directeur général

Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Berthe Bernatchez, trésorier

Directrice générale adjointe

Commission scolaire de la Capitale

David Birnbaum

Directeur général

Association des commissions scolaires
anglophones du Québec (ACSAQ)

Richard Chaurest

Directeur général adjoint

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Carole Gaudin

Coordonnatrice Formation experts de Montréal

Commission scolaire de Montréal

Claudette Larivée

Présidente

Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Yvon Lavertu

Directeur

Services aux entreprises et à la main-d'œuvre

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Bernard Létourneau

Président-directeur général

Société de gestion du réseau informatique des commissions
scolaires (GRICS)

Michel Lord

Directeur service de la formation professionnelle

Commission scolaire Marie-Victorin

Réjean Morel

Directeur général

Fédération des commissions scolaires du Québec

Joseph Zemanovich

Commissaire

Commission scolaire Lester B.-Pearson

Patrice Lafleur

Directeur

Direction des affaires internationales et canadiennes

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport



« RAPPORT DU DIRECTEUR

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA CONCRÉTISATION DE NOMBREUX PROJETS

L'année 2004-2005 a été notamment marquée par le développement d'activités de mobilité et d'échanges et la mise en œuvre de jumelages d'écoles avec des établissements scolaires d'un grand nombre de pays d'Europe, d'Afrique et des États-Unis. La majorité de nos efforts ont aussi porté sur les services directs aux écoles pour les aider à concrétiser leurs projets.

PARTENARIAT

Éducation internationale a de plus procédé à **deux partenariats importants** au cours de l'année : l'un avec **Galaxie Jeunesse**, ONG qui a pour objectif de donner une formation aux jeunes Africains et l'autre, avec **CRC Sogema**, organisme privé spécialisé dans le développement international en éducation.

Pour les commissions scolaires membres, le projet de mise en place d'une école de modèle québécois au Maroc génère beaucoup de possibilités dans un avenir rapproché. Les discussions se poursuivent d'ailleurs avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour obtenir l'autorisation finale du projet.

Plusieurs autres projets de mise sur pied d'écoles québécoises ont aussi retenu notre attention avec des pays comme l'Égypte, la Chine et le Bénin.

Nombre d'efforts ont aussi été portés sur le développement d'activités de coopération à long terme.

LA COOPÉRATIVE

La Coopérative a procédé à une analyse institutionnelle d'un ministère au Mali et à l'analyse du secteur éducatif au Gabon. Ce travail, compte tenu des recommandations formulées par Éducation internationale, devrait, nous l'espérons, apporter des dividendes à court terme.

Dans le même ordre d'idée, nous avons présenté quatre propositions techniques et financières au Gabon et deux à l'Agence canadienne de développement international (l'ACDI). Nous avons aussi soumis une dizaine de manifestations d'intérêt dans les domaines de l'éducation de base et de la formation professionnelle au Niger, au Congo, au Cameroun et en Algérie.

La Coopérative a de plus, comme par les années passées, accueilli plus de délégations. Une vingtaine de nos membres ont généreusement contribué au succès de ces missions de professionnels de l'éducation.

Au cours de la dernière année, nous avons préparé une mission en Angleterre à laquelle ont participé six commissions scolaires et deux missions à l'île de La Réunion et au Madagascar. D'autres missions sont prévues, au cours de la prochaine année au Maroc et en Tunisie.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2004

L'assemblée générale de 2004 avait adopté un plan triennal de financement et des prévisions budgétaires 2004-2005 ayant pour objectif de réduire le déficit de la Coopérative sur une période de trois ans. Un retard dans l'octroi des contrats du Mali, du Gabon et principalement du Maroc nous oblige à reporter d'une année ce plan de redressement.

Cependant, nous devons faire face à la réalité du développement international et nous doter d'une structure de fonctionnement et de financement plus stable.

Une réflexion est déjà amorcée quant au rôle que doit jouer la Coopérative au regard des activités de développement qu'elle doit mettre en place, quant à la participation et à l'implication réelle des membres et de leur personnel.

GÉNÉRAL 2004-2005 »

STATUT D'AGENCE D'EXÉCUTION REMERCIEMENTS

Des représentations soutenues sont actuellement faites auprès de l'ACDI pour qu'elle octroie le statut d'agence d'exécution à Éducation internationale et lui donne un budget triennal afin qu'elle se dote des services adéquats pour développer pour les membres des activités de coopération internationale.

Dans le cas d'un refus, les membres seront invités à prendre part à des actions politiques ou à faire des pressions pour démontrer notre volonté d'acquérir le statut d'agence d'exécution au même titre que d'autres organismes du milieu de l'éducation.

En terminant, je souhaite remercier les membres du conseil d'administration pour le grand appui qu'ils m'ont donné au cours de ce quatrième exercice et souligner l'excellente collaboration reçue de l'ensemble des membres.

Je voudrais également souligner le travail considérable réalisé par le personnel administratif de la Coopérative ainsi que par les principaux collaborateurs, consultants, personnel de la Fédération des commissions scolaires du Québec et personnel de plusieurs de nos membres. Cette générosité témoigne de la confiance et du grand intérêt que vous portez à votre coopérative.



Jean-Pierre Hillinger
Directeur général





Coopérative de services de développement
et d'échanges en éducation

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2005

Rapport des vérificateurs	I
États financiers	
Résultats et avoir (déficit) de la coopérative	II
Bilan	III-IV
Flux de trésorerie	V
Notes complémentaires	VI-IX
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Frais administratifs	X

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Québec, le 26 août 2005

Aux membres de :

Éducation Internationale Coopérative
de Services de Développement
et d'Échanges en Éducation

Nous avons vérifié le bilan d'Éducation Internationale Coopérative de Services de Développement et d'Échanges en Éducation au 30 juin 2005 et les états des résultats et avoir (déficit) de la coopérative et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de la coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 30 juin 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

RÉSULTATS ET AVOIR (DÉFICIT) DE LA COOPÉRATIVE

Exercice terminé le 30 juin 2005

	2005	2004
PRODUITS		
Subventions	259 702 \$	258 661 \$
Projets	885 674	296 107
Cotisations	114 500	
Intérêts	51	640
Divers	3 367	20 184
	1 263 294	575 592
CHARGES		
Frais des projets	969 617	376 826
Frais de développement	35 245	42 239
Frais administratifs (annexe A)	260 033	290 854
	1 264 895	709 919
DÉFICIT D'EXPLOITATION	1 601	134 327
PERTE DANS LA PARTICIPATION DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES		2 975
DÉFICIT DE L'EXERCICE	1 601	137 302
DÉFICIT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	330 006	192 704
DÉFICIT À LA FIN DE L'EXERCICE	331 607 \$	330 006 \$

BILAN - 30 JUIN 2005

	2005	2004
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	6 852 \$	155 289 \$
Débiteurs (note 3)	292 340	201 705
Frais payés d'avance	2 000	
	301 192	365 994
IMMOBILISATIONS (NOTE 4)	15 661	15 875
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS (NOTE 5)	32 757	56 543
	349 610 \$	438 412 \$

BILAN - 30 JUIN 2005

	2005	2004
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	184 217 \$	232 176 \$
Subvention reportée	100 000	139 242
	284 217	371 418

AVOIR

AVOIR DES MEMBRES

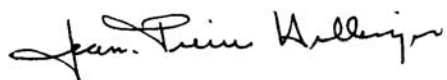
Capital social (note 8) 397 000 397 000

AVOIR (DÉFICIT) DE LA COOPÉRATIVE

Déficit (331 607) (330 006)

65 393 66 994

349 610 \$ 438 412 \$



Jean-Pierre Hillinger, directeur général



Bernard Dufourd, président

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 juin 2005

	2005	2004
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Déficit de l'exercice	(1 601) \$	(137 302) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	5 973	5 135
Amortissement des autres éléments d'actifs	23 786	23 786
Perte dans la participation des sociétés affiliées		2 975
Perte sur radiation d'immobilisations	606	
	28 764	(105 406)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(170 837)	70 877
	(142 073)	(34 529)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(6 364)	(664)
Dissolution de Corporation De Formation Internationale Plymonde Inc.		4 632
	(6 364)	3 968
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(148 437)	(30 561)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	155 289	185 850
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	6 852 \$	155 289 \$

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2005

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative a été constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec le 23 avril 2001. La coopérative a pour objet de coordonner, appuyer et représenter ses membres dans leurs activités de coopération et de développement international.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tenant compte des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application.

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT

Les immobilisations, comptabilisées au coût d'acquisition, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective, selon les méthodes et taux suivants :

Mobilier et équipement de bureau	20%	dégressif
Équipement informatique	20%	linéaire

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Les autres éléments d'actifs, comptabilisés au coût d'acquisition, sont amortis annuellement selon la méthode d'amortissement linéaire sur 5 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2005

3- DÉBITEURS	2005	2004
Alcan Inc.	98 768 \$	116 811 \$
Subventions		19 768
Cotisation des membres	13 028	
Projet Liban		42 134
Projet Sénégal	6 926	6 926
Projet Gabon	79 468	
Projet Chine	24 000	
Commission scolaire Marie-Victorin	11 598	
CRC Sogema	38 942	
Fondation Paul Gérin Lajoie	11 905	
Taxes à la consommation	5 773	18 557
Divers	1 932	6 509
	292 340 \$	210 705 \$

4- IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2005	2004
Mobilier et équipements de bureau	10 279 \$	5 491 \$	4 788 \$	4 707 \$
Équipements informatiques	23 879	13 006	10 873	11 168
	34 158 \$	18 497 \$	15 661 \$	15 875 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2005

5- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

	2005	2004
Frais judiciaires capitalisés, au coût après amortissement	260 \$	520 \$
Frais de constitution capitalisés, au coût après amortissement	485	1 083
Frais de développement capitalisés, au coût après amortissement	32 013	54 940
	32 758 \$	56 543 \$

6- MARGE DE CRÉDIT

La coopérative dispose d'une marge de crédit autorisée de 225 000 \$ au taux préférentiel de 1,75 %, garantie par les débiteurs, renouvelable le 31 octobre 2005. Au 30 juin 2005 aucun montant n'est utilisé.

7- CRÉDITEURS

	2005	2004
La Fédération des commissions scolaires du Québec	50 794 \$	49 606 \$
Société Grics		34 295
Services conseils JPH inc.	31 154	452
Commission scolaire Marie-Victorin	98 768	111 816
CRC Sogema	2 973	
Divers	528	36 007
	184 217 \$	232 176 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2005

8- CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales et de parts privilégiées.

PARTS SOCIALES

La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ chacune. Chacun des membres a un droit de vote, quelque soit le nombre de parts dont il est titulaire.

MEMBRE DE CATÉGORIE A

Un membre se prévalant des services en coopération internationale doit détenir 100 parts sociales de 10 \$ chacune.

MEMBRE DE CATÉGORIE B

Un membre se prévalant des services en coopération et en développement international doit détenir 1000 parts sociales de 10 \$ chacune.

MEMBRE ASSOCIÉ

Un membre associé doit détenir une part sociale de 10 \$.

PARTS PRIVILÉGIÉES

Le conseil est autorisé par le Règlement à émettre des parts privilégiées de catégories différentes et à déterminer le montant, les privilèges, les droits et les restrictions inhérentes à chaque catégorie de parts privilégiées qu'il émet.

En fin d'exercice, les parts sont réparties comme suit :

	Souscrites	Payées
Parts sociales de catégorie A	1 200	12 000 \$
Parts sociales de catégorie B	38 500	385 000
	39 700	397 000 \$

ANNEXE A - FRAIS ADMINISTRATIFS

Exercice terminé le 30 juin 2005

	2005	2004
FRAIS ADMINISTRATIFS		
Honoraires de direction.....	101 292 \$	96 469 \$
Salaires et charges sociales.....	104 474	138 734
Séjours et déplacements.....	20 494	17 377
Frais de change.....	3 371	1 736
Publicité et promotion.....	2 325	402
Honoraires professionnels.....	3 632	14 590
Fournitures de bureau.....	5 248	6 863
Télécommunications.....	6 032	6 195
Assurances.....	2 555	2 142
Frais bancaires.....	1 578	387
Amortissement des immobilisations.....	5 973	5 135
Perte sur radiation d'immobilisations.....	606	
Abonnement et cotisations.....	1 644	824
Documents corporatifs et site web.....	684	
Divers.....	125	
	260 033 \$	290 854 \$

« SOMMAIRE »

DES ORIENTATIONS ET ACTIVITÉS »

ORIENTATION 1 : *(en lien avec les orientations 1 et 3 du premier plan annuel)*

ACCROÎTRE LA PORTÉE INTERNATIONALE DES MEMBRES

- 1.1- Développer et promouvoir différents moyens et programmes destinés à partager des valeurs humanistes et favoriser les échanges interculturels
- 1.2- Favoriser la participation des membres à des programmes de mobilité linguistique et culturelle
- 1.3- Promouvoir et exporter le savoir-faire des membres de **Éducation internationale** sur le marché national et international
- 1.4- Représenter les membres et faire connaître l'expertise québécoise en matière d'éducation et de formation continue à l'international

ORIENTATION 2 : *(en lien avec l'orientation 2 du premier plan annuel)*

CONSOLIDER LE FONCTIONNEMENT DE LA COOPÉRATIVE

- 2.1- Renforcer les capacités des membres en matière de développement et les appuyer dans leurs activités internationales
- 2.2- Renforcer le sentiment d'appartenance et la collaboration interne
- 2.3- Renforcer les capacités de **Éducation internationale**
- 2.4- Préparer une relève pour **Éducation internationale**

« OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2004 - 2005 »

ORIENTATION 1 : ACCROÎTRE LA PORTÉE INTERNATIONALE DES MEMBRES

OBJECTIF 1

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR DIFFÉRENTS MOYENS ET PROGRAMMES DESTINÉS À PARTAGER DES VALEURS HUMANISTES ET FAVORISER LES ÉCHANGES INTERCULTURELS PAR

- La poursuite des projets d'échanges d'enseignants
- Les jumelages d'établissements membres avec des établissements étrangers
- L'accroissement des démarches relatives au recrutement d'élèves étrangers
- La recherche d'opportunités de coopération dans des projets à caractère humanitaire

OBJECTIF 2

FAVORISER LA PARTICIPATION DES MEMBRES À DES PROGRAMMES DE MOBILITÉ LINGUISTIQUE ET CULTURELLE EN

- Facilitant les échanges pour l'apprentissage ou le perfectionnement des langues chez les élèves et les enseignants
- Stimulant la participation des membres aux programmes d'échanges d'élèves au niveau national et international (6 mois et plus)

OBJECTIF 3

PROMOUVOIR ET EXPORTER LE SAVOIR-FAIRE DES MEMBRES DE ÉDUCATION INTERNATIONALE SUR LE MARCHÉ NATIONAL ET INTERNATIONAL EN

- Sensibilisant les bailleurs de fonds au savoir-faire des membres
- Assurant les suivis des activités financées par les organismes internationaux
- Se faisant connaître dans des nouveaux marchés (Amérique du Sud)
- Encourageant le partage d'expertise entre les membres pour la réalisation de projets internationaux

OBJECTIF 4

REPRÉSENTER LES MEMBRES ET FAIRE CONNAÎTRE L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION CONTINUE À L'INTERNATIONAL PAR

- La participation aux foires et autres événements internationaux
- L'accueil de délégations étrangères
- La réalisation de missions de représentation à l'étranger
- La représentation auprès des ministères et des organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux

ORIENTATION 2 : CONSOLIDER LE FONCTIONNEMENT DE LA COOPÉRATIVE

OBJECTIF 1

RENFORCER LES CAPACITÉS DES MEMBRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET LES APPUYER DANS LEURS ACTIVITÉS INTERNATIONALES PAR

- Le développement d'outils pour soutenir les activités internationales des commissions scolaires
- Des formations adaptées aux besoins des membres
- La réalisation de jumelages entre les membres
- Un suivi régulier auprès des membres

OBJECTIF 2

RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET LA COLLABORATION INTERNE PAR

- L'amélioration des communications avec et entre les membres
- L'implication accrue des membres dans les projets

OBJECTIF 3

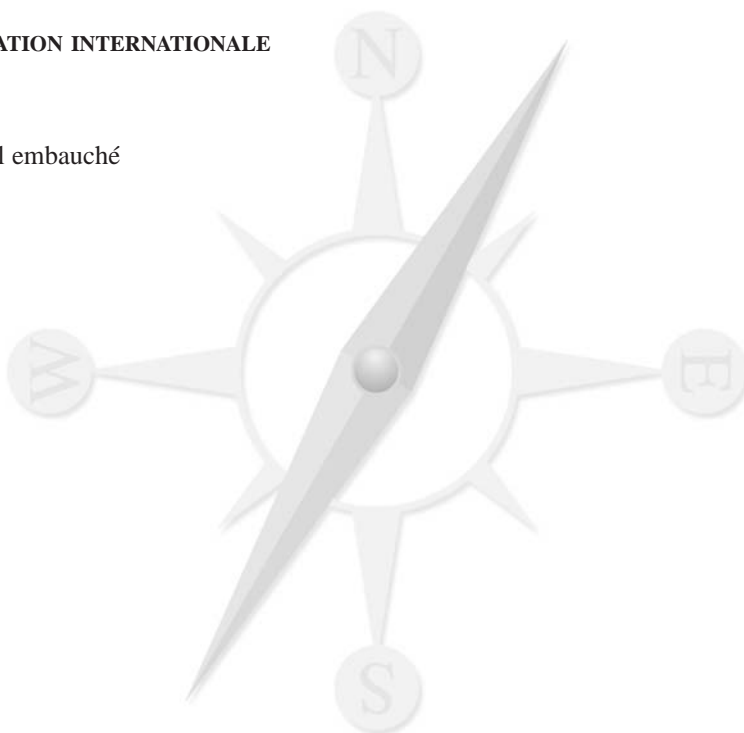
RENFORCER LES CAPACITÉS DE ÉDUCATION INTERNATIONALE EN

- Accroissant les ressources humaines
- Développant des stratégies de financement

OBJECTIF 4

PRÉPARER UNE RELÈVE POUR ÉDUCATION INTERNATIONALE

- Voir à l'embauche de personnel
- Voir au perfectionnement du personnel embauché



« PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2004 - 2005 »

APPELS D'OFFRES POUR LA RÉFORME DU SYSTÈME D'ÉDUCATION GABONAIS

Éducation internationale a été retenue pour la liste courte (short list) par la Banque africaine de développement (BAfD) pour répondre à quatre appels d'offres dans le secteur de l'éducation. Ces appels d'offres s'inscrivent dans la troisième phase de la réforme du système d'éducation du Gabon, financée grâce à un prêt de la BAfD, et portant sur la réforme de l'enseignement technique et professionnel.

Deux de ces appels d'offres visent directement ce domaine de formation, soit : « Assistance technique au projet de réforme » et « Formation des techniciens ». Les deux éléments clefs de ces projets sont la formation du personnel et l'aide conseil. Le troisième projet est axé sur la « Formation des membres de la cellule d'exécution du projet ». Quant au dernier appel d'offres, le ministère de l'Éducation recherche une firme pour faire l'« Étude stratégique du secteur éducatif ».

Les soumissions pour les trois premiers appels d'offres ont été préparées en collaboration avec les commissions scolaires du Chemin-du-Roy et Marie-Victorin. Pour la dernière proposition, la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean s'est jointe aux deux premières.

PROJET « ÉTUDE STRATÉGIQUE DU SECTEUR ÉDUCATIF »

Trois experts ont mené une mission de travail au Gabon du 28 avril au 28 mai derniers. Éducation internationale a été retenue pour faire l'étude stratégique du secteur éducatif.

L'objectif de cette mission était de faire la collecte de données auprès des divers organismes liés à l'éducation en vue d'en faire l'analyse et de proposer des recommandations au ministère de l'Éducation Nationale (MEN). Le rapport provisoire a été déposé à la fin de juin aux instances du ministère gabonais. Un séminaire qui regroupera des représentants des organismes concernés par la réforme de l'éducation ainsi que des associations de parents se tiendra en octobre afin de recueillir les réactions en vue de la rédaction finale du rapport. Les résultats obtenus dans le cadre de cette

mission dépassent largement les attentes du ministère et des retombées à plus long terme sont à prévoir.

CONTRAT AU MALI

En partenariat avec une firme locale, Éducation internationale a procédé à la fin de l'année 2004 à l'analyse institutionnelle du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali. Le directeur général de la Coopérative a présenté le rapport de restitution de cette analyse à l'ensemble des directions centrales du ministère le 16 décembre dernier et déposé le rapport préliminaire aux autorités concernées, ainsi que le rapport final.

Éducation internationale a été assurée que dans un avenir rapproché, cette étude apportera des dividendes sous forme de projets pour nos membres.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES DU SYSTÈME ÉDUCATIF MAROCAIN

En décembre 2003, la Coopérative a convenu d'une entente avec la Société CRC SOGEMA afin de répondre à un appel d'offres de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) concernant le « Projet de renforcement des capacités institutionnelles du système éducatif marocain dans la mise en œuvre de la décentralisation/déconcentration de l'éducation au Maroc » (PROCADEM). Les travaux ont déjà débuté.

Au besoin, la Coopérative verra à organiser et superviser des stages d'application au sein des commissions scolaires impliquées dans la mise en place de structures de gestion décentralisée et dans l'implantation de systèmes de gestion favorisant une implication des parents au niveau des conseils d'établissement et la gestion de projets éducatifs au sein des écoles d'ordre primaire.

Ce projet se réalisera sur une période de cinq ans.

L'ÎLE DE LA RÉUNION INTÉRESSÉE PAR LA FORMATION QUÉBÉCOISE

Éducation internationale et le Conseil régional de La Réunion ont convenu de l'élaboration d'un

projet expérimental. Ce projet, qui a débuté en août 2004, consiste à permettre aux élèves réunionnais de suivre diverses formations professionnelles dans la région de Québec.

Éducation internationale a organisé des rencontres de travail avec les responsables des commissions scolaires intéressées et du Conseil régional de La Réunion afin de mettre sur pied ce projet expérimental et présenter des offres de programmes aux élèves réunionnais.

Le 22 mars dernier, Éducation internationale a accueilli la délégation réunionnaise responsable de ce dossier composée de responsables de l'Agence nationale pour la promotion et l'insertion des travailleurs d'outre-mer (ANT). La rencontre a réuni sept responsables des commissions scolaires intéressées et des représentants du Conseil régional de La Réunion ainsi que de la Direction des politiques et programmes d'immigration du Québec. Lors de cette réunion, la procédure et le mode de fonctionnement ont été définis.

Éducation internationale prépare une mission à l'île de La Réunion afin de fournir l'information nécessaire sur place et de faire du recrutement. Les commissions scolaires intéressées auront à faire connaître leurs programmes et leurs établissements et répondre aux questionnements des élèves intéressés.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES GESTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE HAÏTI

Du 25 au 28 avril 2005, Éducation internationale, en partenariat avec la Fondation Paul Gérin-Lajoie (FPGL), a offert un programme de perfectionnement des gestionnaires. Cette session visait à dispenser un programme de formation sur la gestion de proximité, aux différents responsables et gestionnaires du ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports haïtien et des différentes directions affiliées chargées du programme de gestion de proximité.

La délégation haïtienne a exprimé sa satisfaction à l'égard du déroulement des sessions de forma-

tion ainsi que de la qualité des formatrices et formateurs qui se sont penchés sur des sujets pertinents relatifs à la gestion de proximité et qui ont su s'adapter à la demande des responsables haïtiens. La direction générale de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et un conseiller de la Fédération des commissions scolaires du Québec ont contribué à la réalisation de cette activité de formation.

LE MODÈLE SCOLAIRE QUÉBÉCOIS IMPLANTÉ AU MAROC

Un projet d'entente relatif à l'implantation d'une école préscolaire, primaire et secondaire de modèle québécois à Casablanca au Maroc, a été signé entre la Commission scolaire des Découvreurs, le Groupe scolaire marocain et Éducation internationale. Ce projet, amorcé grâce à la Coopérative, devrait se concrétiser pour septembre 2006.

L'intérêt et la reconnaissance de la qualité de l'enseignement québécois par les pays francophones et maghrébins dont fait partie le Maroc est la première motivation de ce projet. En effet, à la suite de la visite des classes québécoises l'an dernier, les responsables du Groupe scolaire marocain se sont intéressés au système scolaire québécois d'où la naissance de ce projet.

La mise en place de cette école tiendra compte des pratiques pédagogiques du Groupe scolaire marocain, du contexte et des valeurs du milieu marocain. Le programme québécois sera implanté tout en respectant les attentes du gouvernement marocain. L'arrimage pédagogique et culturel est nécessaire à une intégration harmonieuse du modèle québécois dans la communauté de Casablanca. Toutefois, la sélection du matériel pédagogique, l'évaluation et la formation demeurent sous la supervision du Québec.

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES AU QUÉBEC

Plusieurs délégations étrangères ont été accueillies par Éducation internationale. Les délégations étrangères venues de différents pays, entre autres de la Grande-Bretagne, de Madagascar, du Gabon,

de Haïti et du Maroc, se sont intéressées à différents champs d'activités et d'expertises québécoises dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle.

Les membres des délégations ont eu l'opportunité, lors de leur visite, d'approfondir leurs connaissances concernant des sujets divers, que le Québec maîtrise, tels que :

- la structure interne du système éducatif québécois;
- la décentralisation et la gestion scolaire;
- l'approche par compétences;
- l'amélioration des compétences des professeurs et des professionnels;
- la formation à distance;
- l'intégration et la gestion des élèves ayant des problèmes ainsi que les méthodes utilisées pour améliorer leur taux de réussite;
- le processus d'apprentissage favorisant les enfants surdoués et l'application de la pédagogie Freinet.

DÉMARCHAGE ET PROMOTION DU SAVOIR-FAIRE QUÉBÉCOIS

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA GUINÉE

Éducation internationale a reçu la visite de Son Excellence M. Ibrahima Soumah, ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle de la République de Guinée, le 1^{er} décembre dernier. À partir du canevas de travail du « Rapport de la mission d'exploration et d'identification des besoins de formation et d'assistance technique en éducation, tenue en mai et juin 2004 », M. Soumah a insisté sur la nécessité d'une étroite collaboration en éducation avec nos institutions pour son gouvernement, particulièrement dans le développement et le jumelage d'écoles professionnelles.

M. Soumah a indiqué ses priorités sur les activités suivantes : la formation des formateurs, les jumelages d'écoles professionnelles, la formation à distance ainsi que la nécessité d'obtenir du matériel didactique et informatique qui n'est plus utile dans les écoles du Québec. À ce sujet, le ministre et son conseiller nous ont confirmé qu'ils prendraient la

charge des frais de transport du matériel que nous pourrions leur proposer.

MOBILITÉ ET ÉCHANGES

Éducation internationale a porté un intérêt particulier cette année au volet Mobilité et Échange, convaincue que l'internationalisation de l'éducation est possible grâce au développement des programmes d'échanges et de stages. Des programmes d'échanges ont été mis en place et d'autres sont en cours de développement pour la prochaine année, notamment avec l'Alberta, les États-Unis (Boston), la France et l'Australie.

ÉCHANGES D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS QUÉBEC - SUISSE

Pour l'année 2004-2005, dix échanges ont été réalisés. Les enseignants québécois et suisses ont manifesté leur satisfaction et plusieurs ont exprimé le désir de prolonger et de revivre l'expérience. Les écoles d'accueil québécoises participantes à cette année d'échanges ont souligné, lors de l'évaluation de leur expérience, leur appréciation de ce programme.

La responsable du programme d'échanges Québec - Suisse a reçu son partenaire suisse pour définir une nouvelle stratégie de recrutement afin d'augmenter le nombre de participants par année et garantir la continuité de ce programme. La nouvelle stratégie a été mise en place dès juin 2005.

Les échanges pour l'année 2005-2006 ont été organisés. Les enseignants des deux pays ont été accueillis dans leurs écoles d'accueil et ont entamé leur année.

STAGE DESTINÉ AUX DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE ET AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS.

Un programme de stage pour les directrices et directeurs d'écoles et les enseignantes et enseignants a été mis en place au cours de l'année. Ce stage peut durer de 2 à 6 semaines et vise à offrir une possibilité aux participants d'observer une autre manière d'enseigner et d'administrer.

Les participants peuvent orienter leur stage sur un thème précis comme : les méthodes d'enseignement utilisées avec les enfants d'immigrants, avec les enfants avec difficultés d'apprentissage;

l'approche par compétences; le prof en ligne; l'intégration des TIC en enseignement. L'élargissement du programme avec d'autres pays est en préparation.

ÉCHANGES AVEC L'ALBERTA

Éducation internationale avec la collaboration de Alberta Learning a mis sur place un programme d'échanges d'enseignants Québec - Alberta. L'échange de poste à poste est d'une durée d'une année scolaire. Ce programme est opérationnel depuis août 2005.

Ce programme d'échanges provincial se veut un modèle sur lequel se bâtiront d'autres programmes d'échanges provinciaux avec d'autres provinces du Canada.

ÉCHANGE QUÉBEC - BELGIQUE

Éducation internationale a coordonné un échange épistolaire entre une classe québécoise de l'école secondaire l'Assomption de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et une classe belge de l'Institut Saint-Ferdinand. Une quarantaine d'élèves de la première année du secondaire y participent.

Les deux enseignantes responsables du projet partagent la même vision de l'éducation et de l'importance de créer des liens entre les différents pays du monde. Deux objectifs ont motivé cette collaboration : l'amélioration du niveau d'écriture des élèves et le volet d'échange interculturel.

Cet échange se fait sur deux volets : la réalisation conjointe d'activités d'écriture et l'échange de correspondance postale.

ÉCHANGES

Plusieurs échanges entre des écoles québécoises et des écoles à l'étranger ont été coordonnés par Éducation internationale. En effet, nos commissions scolaires membres ont concrétisé divers projets regroupant leurs écoles avec le Maroc, la Belgique, la France, les États-Unis (Orégon et Illinois) et avec le Nouveau-Brunswick et l'Ontario.

D'autres programmes d'échanges et de jumelage sont en cours de développement, notamment avec la France, l'Australie, la Suisse et les États-Unis.

JUMELAGES D'ÉCOLES AVEC LE BURKINA FASO

Le 17 mars dernier avait lieu, à l'école Cardinal-Roy de la Commission scolaire de la Capitale, une vidéoconférence avec le lycée de Bambata de Ouagadougou.

Cette rencontre réalisée dans le cadre de la Journée de la Francophonie avait comme objectif de réaliser le coup d'envoi d'une série de jumelages entre des écoles secondaires du Québec et des lycées du Burkina Faso.

L'événement était présidé par la ministre des Relations internationales du Québec, Mme Monique Gagnon-Tremblay et le ministre de l'Enseignement secondaire et supérieur et de la Recherche scientifique du Burkina Faso, M. Laya Sawadogo. Plusieurs personnalités des milieux gouvernemental et scolaire des deux pays étaient présentes.

Ce projet de jumelage fait suite à la mise en place, dans différentes écoles du Burkina Faso, de cybercentres financés par le gouvernement québécois à l'occasion de la tenue du Sommet de la Francophonie à Ouagadougou en novembre 2004. Les deux premiers de ces centres ont été inaugurés par le premier ministre M. Jean Charest et la ministre des Relations internationales, Mme Monique Gagnon-Tremblay, lors de leur séjour à Ouagadougou en novembre dernier.

Le ministère des Relations internationales a confié la coordination de ce projet à Éducation internationale qui sollicitera la participation des écoles des commissions scolaires membres de la Coopérative. Ce premier jumelage servira de projet pilote à une série d'au moins sept autres jumelages qui démarreront au rythme des installations des cybercentres au Burkina Faso.

ENTENTE DE PARTENARIAT

Une entente de partenariat a été conclue entre Éducation internationale et Galaxie Jeunesse Canada, une jeune ONG qui a pour objectif de donner une formation académique, professionnelle et sportive aux jeunes africains non scolarisés (14 - 24 ans). Pour financer ses projets, cette ONG compte, entre autres, sur l'appui moral et financier des Africains faisant ou ayant fait une carrière internationale dans le sport.

Cette ONG veut ainsi contribuer au développement socioéconomique des communautés africaines en développant des programmes de

formation technique et professionnelle adaptés aux besoins du milieu. Ces programmes viseront à préparer les jeunes à mettre sur pied leur propre entreprise, créant ainsi des emplois dans des milieux où les sans-emploi sont très nombreux. Galaxie Jeunesse veut également mettre en place des centres communautaires en vue d'améliorer les conditions de vie de ces jeunes, de leur famille et de leurs voisins.

SERVICE AUX MEMBRES

JOURNÉE DE FORMATION PRÉDÉPART POUR LA TUNISIE

Éducation internationale a été sollicitée par le Centre de formation Fierbourg pour offrir une formation prédépart sur la Tunisie. Le centre de formation professionnelle préparait un stage d'une durée d'un mois pour une dizaine de futures infirmières à la polyclinique Toufik à Tunis. La présentation, destinée aux stagiaires et aux trois enseignants accompagnateurs a eu lieu le 25 février dernier.

La géographie, l'histoire, la religion, la langue, le travail et la vie sociale de la Tunisie ont été traités. Quelques informations et données concernant le domaine de la santé et son infrastructure publique et privée ont également été présentées lors de cette rencontre.

GUIDE POUR LA RÉALISATION DE JUMELAGES ET D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Éducation internationale en collaboration avec la Commission scolaire des Découvreurs est en élaboration d'un guide relatif à l'organisation et à la réalisation d'échanges internationaux et de jumelages. Ce guide sera un outil accessible aux écoles ou centres de formation souhaitant réaliser ce type de projet. Le document vise à expliquer la façon de faire afin de permettre à une école ou un centre de formation de structurer son projet sous tous ses aspects.

ÉLABORATION D'UNE PROPOSITION POUR LA GESTION DU PROGRAMME DES « ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO »

Éducation internationale, en collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des établissements d'enseignement privé (FEEP) et la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), a préparé une proposition pour assurer l'implantation du programme des « Écoles associées de l'UNESCO » dans le réseau scolaire du Québec. La proposition sera soumise au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au début de l'année scolaire 2005-2006.



Nos membres

Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire Lester B.-Pearson
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)
Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec international inc. (CEMEQ)
Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS)
Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD)



Le personnage en mouvement, représenté par la forme de la lettre « i », illustre, en premier plan, la raison d'être des services offerts par la Coopérative : le développement de l'individu dans sa collectivité, dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Le mortier est symbole de réussite dans le domaine de l'éducation et reflète ainsi une image positive.

Cet élément visuel se rattache également aux valeurs d'excellence de Éducation internationale.

Sous un autre angle, le « i » représente le symbole typographique du terme international, marché principal de la Coopérative.

La couleur chaude d'orangé s'apparente à celle de la peau de l'être humain et rend le symbole chaleureux, alors que le marine a une connotation officielle qui apporte un élément de puissance à cette image corporative.